

Cartographie du zonage réglementaire

Légende

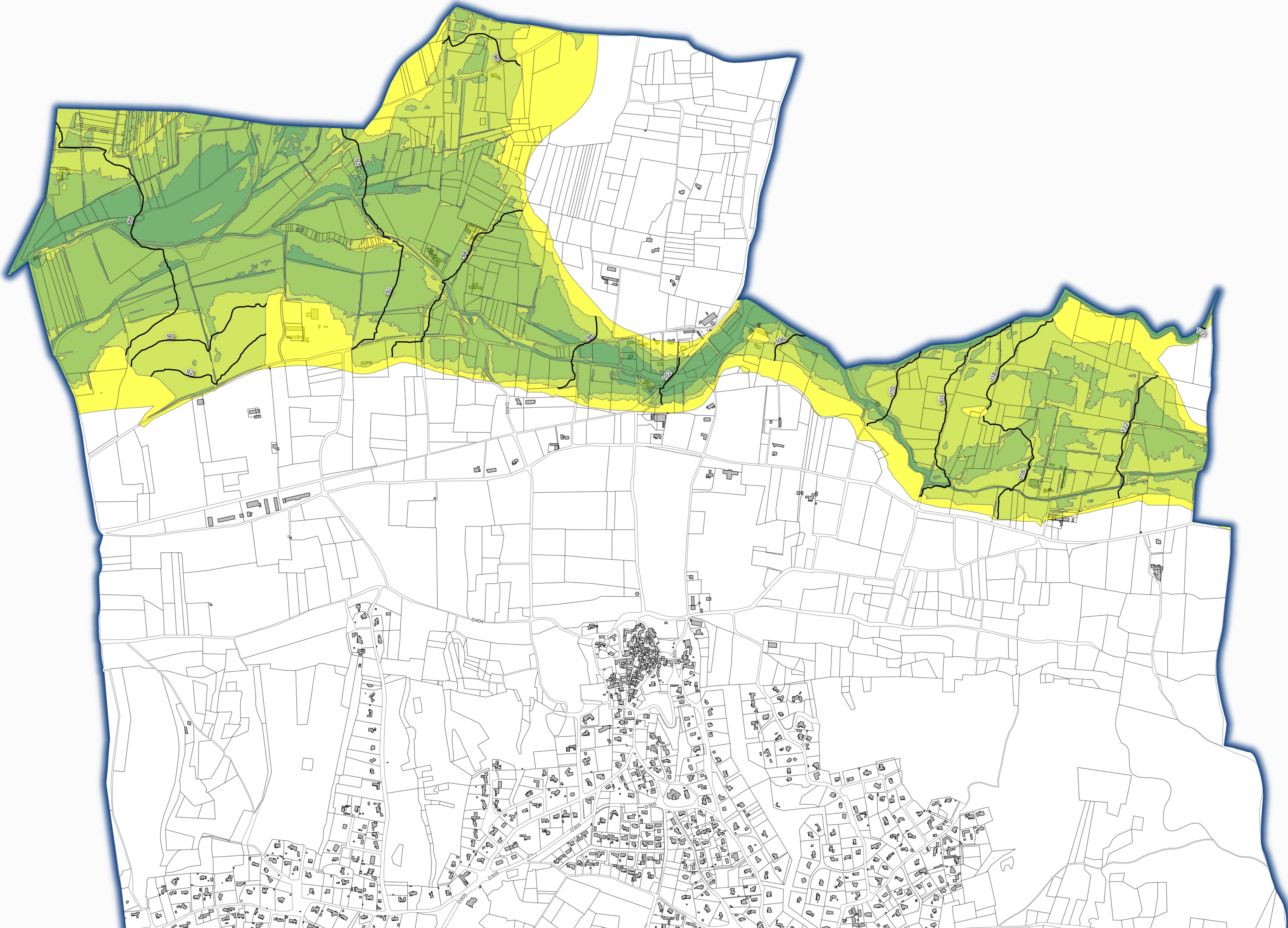
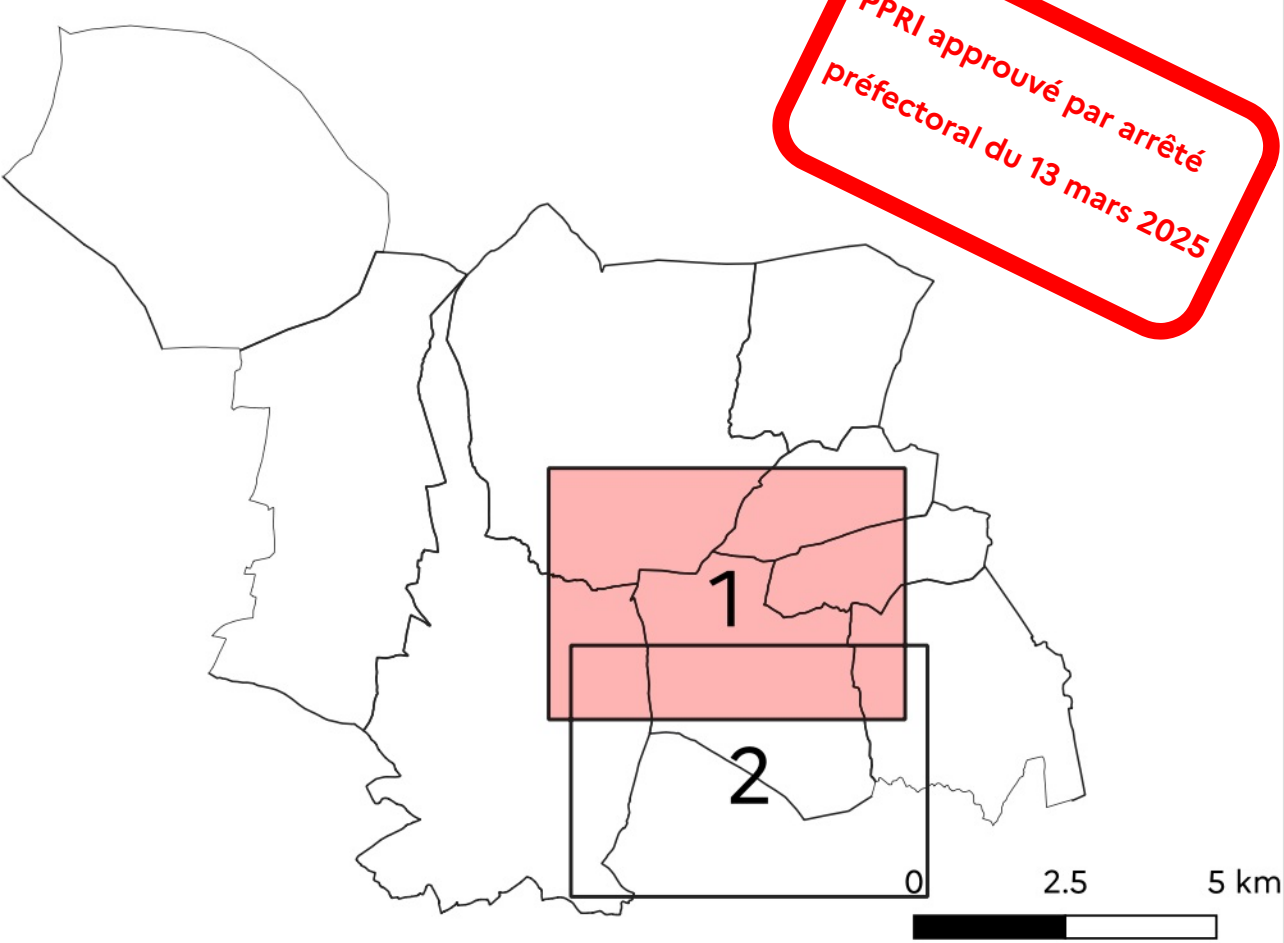
- TF-U : Zone urbaine
inondable par un aléa très fort
- TF-Ucu : Zone de centre urbain
inondable par un aléa très fort
- F-U : Zone urbaine
inondable par un aléa fort
- F-Ucu : Zone de centre urbain
inondable par un aléa fort
- M-U : Zone urbaine
inondable par un aléa modéré
- M-Ucu : Zone de centre urbain
inondable par un aléa modéré
- R-U : Zone urbaine
inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu : Zone de centre urbain
inondable par un aléa résiduel
- TF-NU : Zone non urbaine
inondable par un aléa très fort
- TF-NU : Zone non urbaine
inondable par un aléa fort
- M-NU : Zone non urbaine
inondable par un aléa modéré
- R-NU : Zone non urbaine
inondable par un aléa résiduel
- Cote PHE (m NGF)
- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment

Echelle : 1/5000 ème

0 100 200 300 m



Bassin-versant Alzon-Seynes



Cartographie du zonage réglementaire

Légende

	T-FU: Zone urbaine inondable par un aléa très fort		M-Ucu: Zone de centre urbain inondable par un aléa modéré		M-UU: Zone non urbaine inondable par un aléa modéré
	F-UU: Zone de centre urbain inondable par un aléa très fort		R-U: Zone urbaine inondable par un aléa résiduel		R-UU: Zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
	F-U: Zone urbaine inondable par un aléa fort		R-Ucu: Zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel		Cote PHE (in NGF)
	F-Ucu: Zone de centre urbain inondable par un aléa fort		T-FUcu: Zone non urbaine inondable par un aléa très fort		Limite communale
	M-U: Zone urbaine inondable par un aléa modéré		F-UU: Zone non urbaine inondable par un aléa fort		Parcelle communale
					Bâtiment

Echelle : 1/5000 ème



Bassin-versant Alzon-Seynes

